

Décision dans la procédure d'opposition n° 3206/1999

Opposant/e Visa International Service Association, 900 Metro Center Boulevard, US-Foster City (CA 94404), marque suisse n° 410 795 (ELECTRON), *mandataire Hug Interlizenz AG*, Nordstrasse 31, 8035 Zürich

contre *Défendeur/resse Banca Nazionale dell'Agricoltura S.p.A.*, Via Salaria 231, I-00199 Rome, marque internationale n° 698 001 (Electra)

Le 17 juillet 2000, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. L'opposition n° 3206 contre la marque IR 698 001 «Electra» est admise.
3. Un refus total définitif sera émis à l'encontre de la marque IR 698 001 «Electra» après l'entrée en force de la présente décision.
4. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
5. Il est mis à la charge de la défenderesse, le paiement à l'opposante d'une indemnité totale s'élevant à 1800 francs.
6. La présente décision est notifiée par écrit aux parties, à la défenderesse par voie de publication dans la Feuille fédérale.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires.

17 juillet 2000

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition no 3206/1999

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	30
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.08.2000
Date	
Data	
Seite	3812-3812
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 743

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.